



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

AVIS PUBLIC

N/Réf. : G1 303 013

Entrée en vigueur du Règlement sur les transferts de bande

Suite à la consultation publique qui s'est déroulée du 6 au 31 janvier 2020, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan annonce l'entrée en vigueur du nouveau *Règlement sur les transferts de bande*.

L'adoption de ce règlement a été effectuée lors d'une réunion régulière de Katakuhimatsheta (Conseil des élus) le 25 février 2020. Lors de cette même réunion, le *Guide sur les transferts de bande* adopté en décembre 2004, modifié le 6 juin 2011 ainsi que tous ses amendements, a été abrogé.

Le nouveau règlement ainsi que le rapport de la consultation publique sont disponibles sur le site Web www.mashteuiatsh.ca et à Takuhikanitshuap, l'édifice principal de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, 1671, rue Ouiatchouan, à Mashteuiatsh.

Pour toute question ou demande en lien avec le nouveau règlement, vous pouvez joindre :

M^{me} Anne Casavant
Conseillère au service à la clientèle
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
1671, rue Ouiatchouan, Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0
Téléphone : 418 275-5386, poste 1439
Courriel : anne.casavant@mashteuiatsh.ca

AFFICHÉ LE 6 MARS 2020